



# LE FLASH SULNIACOIS

Supplément Vie Municipale- Décembre 2019

[www.sulniac.fr](http://www.sulniac.fr) [infos@mairie-sulniac.fr](mailto:infos@mairie-sulniac.fr)



## AMÉNAGEMENT RUE RENÉ CASSIN : LE CHAUCIDOU !

Chaucidou, c'est son petit nom charmant - pour CHAU(ssée) à CI(rcirculation) DOU(ce). Mais, pour le Code de la route, c'est une chaussée à voie centrale banalisée. C'est-à-dire une voie centrale étroite ne permettant que la circulation d'un seul véhicule motorisé, flanquée de deux pistes à dominante cycliste et piétonnière.

Une nouveauté du Code de la route nous a permis de mettre en place le principe du chaucidou Rue René Cassin. La zone est réglementée et limitée à 30 km/h en entrée d'agglomération.

Les automobilistes se partagent le couloir central de la chaussée en s'écartant à droite au moment du croisement, le cycliste est prioritaire sur la voie de droite.

L'objectif de cette nouvelle pratique du code de la route est de mieux faire respecter la limitation de vitesse en entrée d'agglomération au profit des autres usagers, piétons et cyclistes.



## BOIS DE CHAUFFAGE ENTRETIEN DES ESPACES

La municipalité propose aux habitants de la commune de participer à l'entretien et à l'élagage des espaces boisés publics.

Cette action permet de récupérer du bois pour le chauffage personnel. En contrepartie, une libre contribution financière est sollicitée au profit du Centre Communal d'Action Sociale : elle peut être proportionnelle au bois récupéré. **Pour 2019, il est encore temps d'y penser !**

Pour y participer, **inscrivez-vous** auprès du secrétariat de la Mairie **jusqu'au jeudi 19 décembre** au 02 97 53 23 02.

**La réunion de répartition des coupes aura lieu le samedi 21 décembre à 9h30 à la salle du Conseil municipal, Ruelle de la Grange sans autre convocation.**

♦ **CONSEIL MUNICIPAL** : jeudi 12 décembre à 20h30 à la salle du Conseil municipal, ruelle de la Grange, ouvert au public.

♦ **CONSTRUCTION DE LOGEMENTS LOCATIFS rue Aimé CESAIRE** : Réunion publique le 11 décembre à 19 h, salle du Conseil municipal.

Le programme de construction de logements locatifs sociaux relancé en 2017 par Bretagne Sud Habitat, sera présenté lors d'une réunion publique le mercredi 11 décembre à la salle du Conseil municipal.

### ♦ SERVICES MUNICIPAUX

**Horaires d'ouverture au public la veille des Fêtes :**

♦ **La mairie** sera fermée les mardis 24 et 31 décembre à 12h.

♦ **La médiathèque** sera fermée les mardis 24 et 31 décembre.

♦ **L'agence postale communale** sera fermée les mardis 24 et 31 décembre après-midi. Levée du courrier à 11h30.

### ♦ RECENSEMENT DE LA POPULATION :

la commune recrute des **AGENTS RECENSEURS**

Le **recensement de la population aura lieu à SULNIAC, du 16 janvier au 15 février 2020**. Pour mémoire, le recensement a lieu tous les 5 ans dans les communes de moins de 10 000 habitants. Pour effectuer ces opérations de recensement, la commune recrute des agents recenseurs.

Qualités requises : être consciencieux, ordonné et méthodique, respectueux de la confidentialité, disponible et persévérant, puisqu'il faut parfois plusieurs visites pour trouver les habitants à leur domicile (notamment le soir) avoir de bonnes capacités relationnelles. Connaissance de la commune souhaitable, être à l'aise avec l'outil informatique et internet.

Lettre de motivations et CV à transmettre, avant le **9 décembre 2019** à : Mairie de SULNIAC – 2 Rue René Cassin – 56250 SULNIAC.

Pour tous renseignements contactez Aline SAGET, Anne-Sophie MORICE, Valérie BLAISE en Mairie, 02 97 53 23 02

### ♦ ELECTIONS 2020 - Inscriptions sur listes électorales

Pour les élections municipales de 2020, la date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au **vendredi 07 février 2020**. Pour ce faire, merci de communiquer une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

**Les inscriptions en ligne** sont aussi possibles : [www.sulniac.fr/infos\\_pratiques/demarches\\_administratives/elections](http://www.sulniac.fr/infos_pratiques/demarches_administratives/elections). *Les documents numérisés sont acceptés.*

Merci d'informer la mairie (contact : Vanessa MARTINS en mairie ou sur [vanessa.martins@mairie-sulniac.fr](mailto:vanessa.martins@mairie-sulniac.fr) si :

✓ vous avez déménagé à l'intérieur de la commune de Sulniac, merci de communiquer votre nouvelle adresse (fournir un justificatif de domicile) ;

✓ vous souhaitez faire modifier votre carte électorale (ajout ou suppression nom d'usage, etc)

Si vous quittez Sulniac, pensez à vous inscrire dans votre nouvelle commune.



## MISE EN VALEUR DU PETIT PATRIMOINE

Suite à la réunion du 1<sup>er</sup> juillet 2019 réunissant la commission environnement et des volontaires, la matinée du 27 juillet a permis de repérer une partie du petit patrimoine bâti recensé sur la commune et d'évaluer le travail à effectuer pour la mise en valeur des fours, lavoirs, puits, croix...où en sommes-nous à ce jour ?

Une petite équipe de volontaires est intervenue pour nettoyer quelques sites au rythme d'une matinée par mois : le puit Impasse des écureuils, le four à pain et le puit du village du Mont, la croix de Kerréan, le four de Lostihuel-Braz.

Depuis le mois d'août, les personnes disponibles se retrouvent place de l'église à 9h le dernier mercredi du mois. En parallèle des travaux de débroussaillage, d'autres volontaires se chargent d'effectuer les recherches historiques de ce petit patrimoine.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour apporter leur aide à la restauration ou leur connaissance à l'histoire de ce petit patrimoine pour qu'il ne sombre pas dans l'oubli. Le **prochain chantier** est programmé le **mercredi 18 décembre** : rendez-vous à 9h place de l'église.

Une **prochaine réunion** aura lieu le **mardi 17 décembre à 20h30 salle du conseil municipal**.

## ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE (ABC)

**Nicolas BERNARD débute un service civique** afin de participer à l'animation et au développement de l'ABC. Il est originaire de la commune de Carentoir et est titulaire d'un master Gestion des Habitats (écologie) de l'université de Rennes.

Les missions consistent principalement à l'élaboration d'un document pour illustrer et valoriser la faune, la flore et le patrimoine bâti de la commune tout en impliquant la population et notamment les enfants lors d'animations.

### Pour compléter les données de l'ABC signalez vos belles rencontres ou découvertes !

Appel est fait à toutes et tous pour signaler les animaux ou plantes que vous rencontrez près de chez vous ou au cours de vos balades dans la commune.

Il suffit alors, une fois l'animal ou la plante identifiés ou photographiés de relever l'endroit le plus précis possible, l'heure et le jour de la rencontre, ainsi que votre nom et prénom, puis de transmettre vos données par courriel à Nicolas BERNARD : [atlasbiodiversite@mairie-sulniac.fr](mailto:atlasbiodiversite@mairie-sulniac.fr)



ATLAS DE LA  
BIODIVERSITÉ  
COMMUNALE



## SORTIE PEDAGOGIQUE : DÉCOUVRONS NOS ARBRES ET LE BOCAGE

Pour prolonger la découverte de la biodiversité sulniacoise, une sortie pédestre de 2h environ est organisée afin de découvrir arbres et bocages : le **samedi 14 décembre**, rendez-vous à **14h à la maison des associations**.